

Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile



CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE SPECIALISATION

Du titre professionnel ADVF délivré par le ministère chargé de l'emploi, inscrit au RNCP (niveau 3)



Le certificat de compétences de spécialisation (CCS) permet aux professionnels déjà titulaire du titre "Assistant de vie aux familles" (ADVF), de se spécialiser dans le champ du handicap.

Les compétences acquises durant la formation leur permettent d'adapter leurs pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap vivant à domicile ou en établissement et d'ajuster leur posture professionnelle.

DATES :

Du 8/04/21

Au 03/06/21

OBJECTIF FORMATION :

Permettre aux professionnels de développer les compétences nécessaires pour pouvoir accompagner les personnes en situation de handicap, dans les gestes et actes de la vie quotidienne • Apporter une spécialisation donnant une plus-value aux parcours professionnels.

LIEU :

Beaupréau (49)

13 km de Cholet

CONTENU PEDAGOGIQUE :

CCS – Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile - 133H

Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son quotidien et avec son entourage • Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie • Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

FINANCEMENT :

Eligible CPF

Divers dispositifs

Préparation à l'emploi, développement personnel- 35 H

Communication, image de soi et redynamisation, confiance en soi
TRE, Développement durable, compétences clés contextualisées

Immersion en milieu professionnel - 70 H

Mise en situation professionnelle en structure d'accueil et accompagnement personnalisé

Préparation et passage du certificat de compétences - 8H15

RECRUTEMENT :

Dossier, test,

entretien

MOYEN PEDAGOGIQUE :

Appartement pédagogique équipé pour la mise en situation professionnelle
Système de navette disponible pour accéder au site de formation.

Organisme de Formation : Cités Caritas Formation

Fort de ses 30 ans d'expérience solidaire et de son humanisme, Cités Caritas Formation propose divers modules à vocation sociale et médico-sociale. L'équipe en charge de mener l'action de formation sont des professionnels du secteur sanitaire, ayant des connaissances spécifiques dans l'accompagnement à la personne et formés à la pédagogie des adultes. Pour toute information contactez-nous au : 02 41 63 10 31

Cités Caritas Formation – 02 41 63 10 31 – acsc.formation@acsc.asso.fr



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation